

Bachelier en enseignement section 2

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES		
Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

D2208 Education Culturelle et Artistique - articulation prim			
Ancien Code	PEDE2B28ECAB2	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	B/C/M/Z/B/Z/M/C/B/C/M/Z/B/ Z/M/C/B/C/M/Z/B/Z/M/C/ EDB2280		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Peggy DAGNELIE (dagneliep@helha.be) David PRINCE (princed@helha.be) HELHa Campus Mons Fabian BOSMAN (bosmanf@helha.be) Peggy DAGNELIE (dagneliep@helha.be) HELHa Gosselies Fabian BOSMAN (bosmanf@helha.be) Laurence MISONNE (misonnel@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Stéphanie FAVART (favarts@helha.be) Claire MEHAGNOUL (mehagnoulc@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Comment passer des programmes d'enseignement à la conception et à la mise en œuvre d'une séquence de leçons dans la classe ? A travers ce module, l'étudiant constituera les premiers éléments d'une boîte à outils matière, méthodo et didactique dans les modes d'expression artistique abordés à l'école primaire, et plus spécifiquement pour le cycle 4 (P5-P6).

Il sera également sensibilisé aux contenus abordés en 1re, 2e et 3e secondaire.

Il sera initié aux différentes étapes méthodologiques pour construire ses premières séquences de leçons.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 **LES COMPÉTENCES DE L'ORGANISATEUR ET ACCOMPAGNATEUR D'APPRENTISSAGES DANS UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE**

Sous Compétence 3.1 Maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

3.1.1 Maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique

et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
Sous Compétence 3.2 Maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

- 3.2.1 Maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
Sous Compétence 3.5 Agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
3.5.1 la conception et la mise en oeuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
3.5.2 la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
Sous Compétence 3.6 Maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
3.6.1 Maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
Sous Compétence 3.8 Créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
3.8.1 Créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

Compétence 4 **LES COMPÉTENCES DU PRATICIEN RÉFLEXIF**

- Sous Compétence 4.3 Construire progressivement son identité professionnelle notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio
4.3.1 Construire progressivement son identité professionnelle notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio

Acquis d'apprentissage visés

En terme d'Acquis d'Apprentissage, l'étudiant sera capable de :

- Rédiger des analyses matière et didactique sur les thématiques abordées au cours.
- Sélectionner des outils d'enseignements prometteurs en lien avec les contenus didactiques abordés et justifier ses choix en s'appuyant sur les cadres théoriques vus au cours.
- Concevoir des leçons porteuses de sens pour le cycle 4 avec une attention portée sur la continuité en 1e, 2e et 3e secondaire.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEDE2B28ECAB2A Musique	23 h / 1 C
PEDE2B28ECAB2B Arts plastiques	23 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEDE2B28ECAB2A Musique	10
PEDE2B28ECAB2B Arts plastiques	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la personne responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la personne responsable des horaires.

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS

et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

5. Cohérence pédagogique

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 2

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Musique			
Ancien Code	6_PEDe2B28ECAB2A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	BEDB2281		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	23 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	David PRINCE (princed@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Comment passer des programmes d'enseignement à la conception et à la mise en œuvre d'une séquence de leçons dans la classe ? A travers ce module, l'étudiant constituera les premiers éléments d'une boîte à outils matière, méthodo et didactique dans les modes d'expression artistique abordés à l'école primaire, et plus spécifiquement pour le cycle 4 (P5-P6).

Il sera également sensibilisé aux contenus abordés en 1re, 2e et 3e secondaire.

Il sera initié aux différentes étapes méthodologiques pour construire ses premières séquences de leçons.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

En terme d'Acquis d'Apprentissage, l'étudiant sera capable de :

Rédiger des analyses matière et didactique sur les thématiques abordées au cours.

Sélectionner des outils d'enseignements prometteurs en lien avec les contenus didactiques abordés et justifier ses choix en s'appuyant sur les cadres théoriques vus au cours.

Concevoir des leçons porteuses de sens pour le cycle 4 avec une attention portée sur la continuité en 1e, 2e et 3e secondaire.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

De manière générale :

Appropriation des référentiels et programmes d'enseignement au cycle 4 avec une attention portée sur la continuité en 1e, 2e et 3e secondaire.

S'exprimer sur une œuvre, un style, un genre en s'appuyant sur des repères culturels et artistiques forts, reflet d'un patrimoine culturel universel.

Plus spécifiquement, les contenus abordés en expression musicale dans cette UE sont choisis parmi les suivants :

Réalisation et interprétation collective d'œuvre vocale, corporelle et instrumentale

Eléments constitutifs du langage musical

Reconnaissance visuelle et auditive des membranophones, idiophones, cordophones, aérophones d'ici ou d'ailleurs.

Démarches d'apprentissage

L'approche de l'expression musicale se doit d'être active, pratique et concrète. Elle sera principalement axée sur une démarche constructive et didactique.

Après une approche dirigée d'une rubrique spécifique à l'expression musicale, chacun devra chercher et trouver des solutions les plus adaptées à la demande tout en faisant preuve d'originalité, de créativité, de volonté d'entreprendre.

Dispositifs d'aide à la réussite

Durant les périodes de cours, l'enseignant adoptera, en plus de celle a qui lui est attribuée, une attitude de coach. Des échanges individuels ou collectifs seront proposés.

Les demandes par mail seront centralisées via le délégué de classe.

Sources et références

Programme du SEGEC et les références renseignées au sein de ce même programme.

Référentiel d'Éducation culturelle et artistique & tableaux synoptiques ECA

Des auteurs comme Henri Dès, Aldebert, ...

Recueil de partitions,...

Réalisations d'enfants, d'anciens étudiants et réalisations personnelles.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont : ConnectED.

SEGEC - programmes de l'école primaire P1-P2, P3-P4.

Référentiel d'Éducation culturelle et artistique (ECA) & tableaux synoptiques ECA (Cfr Enseignement.be)

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation se basera sur :

Des travaux et interrogations en classe.

Les modalités d'évaluations sont annoncées en classe et également déposées sur Connected. La présence de l'étudiant est bienvenue afin de vivre les activités d'apprentissage et d'avoir connaissance des divers travaux et échéances.

Concernant le dépôt final, la date sera communiquée selon l'horaire d'examen.

Cette AA au sein de l'UE dont elle fait partie vaut pour 50% de la note globale.

Lorsque la note de chaque AA est = ou supérieure à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée.

Cependant, en cas d'échec dans une des AA, la note attribuée équivaut à 8/20.

En cas d'échec dans les deux AA, la note attribuée équivaut à 5/20.

Les mêmes consignes sont appliquées pour la ou les sessions de rattrapage.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Int + Trv	100		
Période d'évaluation					Trv	100

Int = Interrogation(s), Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Lorsqu'un étudiant présente l'épreuve intégrée d'une Unité d'Enseignement, que ce soit en première ou en seconde session, il est tenu de remettre l'ensemble des éléments constitutifs de ladite épreuve dans les délais et selon les modalités fixées par la fiche ECTS et les consignes d'évaluation.

En cas de non-remise d'un travail et/ou de non-présentation ou demande de note de présence pour une partie de l'épreuve, l'étudiant se verra attribuer une note de présence pour l'ensemble de l'Unité d'Enseignement concernée. Toutefois, le jury d'évaluation peut, dans des circonstances exceptionnelles dûment motivées, décider d'une autre modalité d'évaluation.

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la personne responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la personne responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 2

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Arts plastiques			
Ancien Code	6_PEDE2B28ECAB2B	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	BEDB2282		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	23 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Peggy DAGNELIE (dagneliep@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Comment passer des programmes d'enseignement à la conception et à la mise en œuvre d'une séquence de leçons dans la classe ? A travers ce module, l'étudiant constituera les premiers éléments d'une boîte à outils matière, méthodo et didactique dans les modes d'expression artistique abordés à l'école primaire, et plus spécifiquement pour le cycle 4 (P5-P6).

Il sera également sensibilisé aux contenus abordés en 1re, 2e et 3e secondaire.

Il sera initié aux différentes étapes méthodologiques pour construire ses premières séquences de leçons.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

En terme d'Acquis d'Apprentissage, l'étudiant sera capable de :

- Rédiger des analyses matière et didactique sur les thématiques abordées au cours.
- Sélectionner des outils d'enseignements prometteurs en lien avec les contenus didactiques abordés et justifier ses choix en s'appuyant sur les cadres théoriques vus au cours.
- Concevoir des leçons porteuses de sens pour le cycle 4 avec une attention portée sur la continuité en 1e, 2e et 3e secondaire.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

De manière générale :

- Appropriation des référentiels et programmes d'enseignement au cycle 4 avec une attention portée sur la continuité en 1e, 2e et 3e secondaire.
- S'exprimer sur une œuvre, un style, un genre en s'appuyant sur des repères culturels et artistiques forts, reflet d'un patrimoine culturel universel.

Plus spécifiquement, les contenus abordés en expression plastique dans cette UE sont choisis parmi les suivants :

- L'image fixe ou animée.
- Les volumes.
- La représentation du mouvement.

- La lumière.

Démarches d'apprentissage

L'approche de l'expression plastique se doit d'être active, pratique et concrète. Elle sera principalement axée sur une démarche constructive et didactique.

Après une approche dirigée d'une rubrique spécifique à l'expression plastique, chacun devra chercher et trouver des solutions les plus adaptées à la demande tout en faisant preuve d'originalité, de créativité, de volonté d'entreprendre.

Dispositifs d'aide à la réussite

- La posture de recherche est à privilégier.
- Durant les périodes de cours, l'enseignant adoptera, en plus de celle qui lui est attribuée, une attitude de coach.
- Des échanges individuels ou collectifs seront proposés.
- La présence au cours est essentielle pour s'essayer à la posture de l'artiste créateur

Sources et références

- Programmes du SEGEC et les références renseignées au sein de ces mêmes programmes.
- Référentiel d'Éducation culturelle et artistique & tableaux synoptiques ECA.
- Sources diversifiées liées à la matière et les thématiques abordées.
- Vidéos explicatives (tutoriels vis à vis d'une pratique spécifique).
- Livres d'Art et magazines d'animation créative.
- Réalisations d'enfants, d'anciens étudiants et réalisations personnelles.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- ConnectED.
- SEGEC - Programmes de l'école primaire.
- Référentiel d'Éducation culturelle et artistique (ECA) & tableaux synoptiques ECA (Cfr Enseignement.be).

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation se basera sur :

La réalisation d'un portfolio contenant les travaux pratiques réalisés en classe, ainsi que les diverses recherches qui seront à effectuer selon des consignes données oralement et par écrit sur ConnectED.

Les modalités d'évaluations sont annoncées en classe et également déposées sur Connected. La présence de l'étudiant est bienvenue afin de vivre les activités d'apprentissage et d'avoir connaissance des divers travaux et échéances.

Concernant le dépôt final, la date sera communiquée selon l'horaire d'examen.

Cette AA au sein de l'UE dont elle fait partie vaut pour 50% de la note globale.

Lorsque la note de chaque AA est = ou supérieure à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée.

Cependant, en cas d'échec dans une des AA, la note attribuée équivaut à 8/20.

En cas d'échec dans les deux AA, la note attribuée équivaut à 5/20.

Les mêmes consignes sont appliquées pour la ou les sessions de rattrapage.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Tvs	100	Tvs	100

Tvs = Travail de synthèse

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

L'évaluation de l'UE consiste en une évaluation en 2 épreuves (Expression plastique - Expression musicale) qui reposent sur des grilles d'évaluation distinctes.

Lorsque nous rassemblons nos évaluations, nous insistons bien sur le fait :

Lorsque la note de chaque AA est = ou supérieure à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée.

En cas d'échec dans une des AA, la note attribuée équivaut à 8/20.

En cas d'échec dans les deux AA, la note attribuée équivaut à 5/20.

Les mêmes consignes sont appliquées pour la ou les sessions de rattrapage

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).